

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille dix-sept, le 13 février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Communautaire à SEYSSEL - 74, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD
En exercice : 33	Date de convocation : 07 février 2017
Présents : 27	Présents
Pouvoirs : 5	Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND.
Votants : 33	Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, André BOUCHET, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD
Pour : 33	
Contre : 0	
Nul : 0	Pouvoirs
N° CC 47/2017	Mme Christine VIONNET a donné pouvoir à M. Hugues PERROT, M. Joseph TRAVAIL a donné pouvoir à M. Gilles PILLOUX, M. Bernard CHASSOT a donné pouvoir à M. Patrice GAILLARD, M. Bruno PENASA a donné pouvoir à M. Orlando DOMINGUES, M. Alain CHAMOSSET a donné pouvoir à M. Patrick FALCOZ
	Absents excusés
	M. Thierry DEROBERT
	Mme Marthe CUTELLE été élue secrétaire de séance

Objet : Désignation des représentants Programme Leader Usse et Bornes

Le territoire Usse et Rhône bénéficie du programme Leader (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale). Cette initiative de l'Union Européenne vise à soutenir des projets "innovants" du territoire via la mobilisation de financement du Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural (Feader). Leader constitue donc un outil financier à la réalisation de projets sur les Usse & Bornes.

Ce programme repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- La définition d'une stratégie de développement, d'un projet partagé.
- Une approche ascendante. C'est le territoire qui définit la stratégie, le programme d'actions et le met en œuvre.
- Une approche multisectorielle. Le projet s'appuie sur les différents secteurs de l'économie rurale (agriculture, forêt, environnement, tourisme, artisanat...).
- L'innovation. Les projets aidés contiennent un caractère nouveau, expérimental, en termes de contenu et/ou de méthode.
- La mise en œuvre de projets de coopération avec d'autres territoires français et européens (échanges d'expériences, actions communes...).

- Un partenariat public – privé pour la mise en œuvre de la stratégie, rassemblé au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) et du comité de programmation (instance décisionnelle).

Les Ussets & Bornes ont défini leur stratégie autour de l'ambition "Construire une ruralité moderne, un territoire soucieux de son environnement, proche des habitants et de ses entreprises". Cette démarche repose sur une approche globale (de l'amont à l'aval, de la "production" à la "consommation") des filières alimentaires, forêt – bois, du tourisme et des services de proximité.

La Région Auvergne – Rhône-Alpes a accordé au territoire Ussets et Bornes une enveloppe maximale de fonds européens de 1,638 M€ pour la période 2016 – 2021.

Il est demandé au Conseil Communautaire de désigner : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré désigne :

- Délégué titulaire : Gilles Pilloux
- Délégué suppléant : Mylène Duclos

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

Paul Rannard



Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de sa transmission
en Sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :
A Seyssel, le
Le Président,
Paul Rannard

